



À VOIR

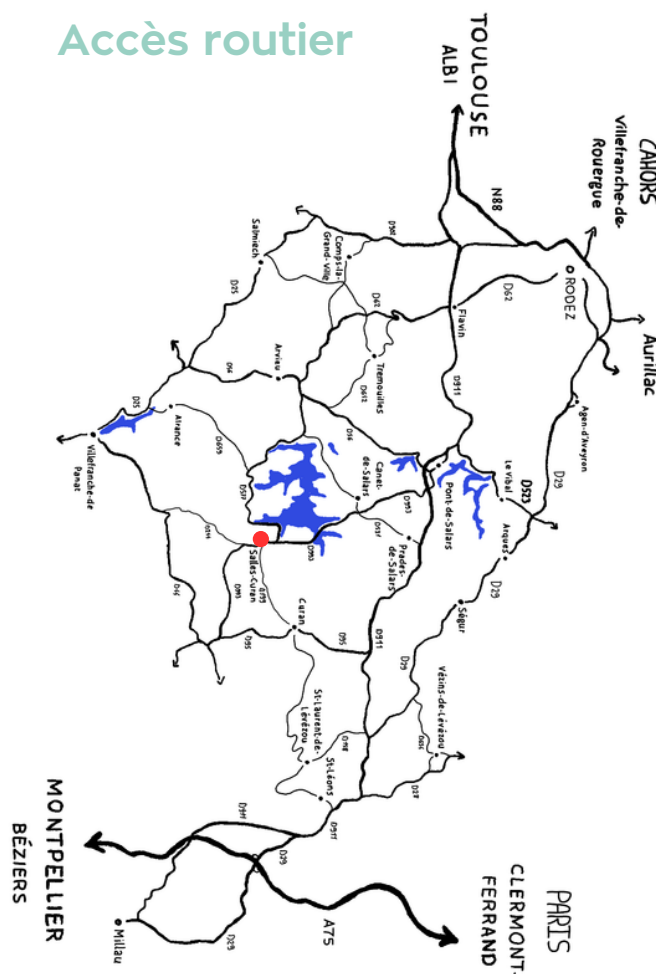
A) Salles Curan, bourg central du Lévézou, défini par d'une histoire commerciale et agricole, animé par ses marchés et ses activités touristiques liées à la proximité du lac de Pareloup. Ses rues étroites sont les témoins de l'histoire médiévale du village. Construit de façon circulaire, il été autrefois un lieu défensif et stratégique de la région.

B) Forêt communale, vaste espace boisé de résineux offrant des chemins ombragés. Elle abrite une flore et une faune variées caractéristiques du plateau.

C) Les éoliennes, implantées sur les hauteurs du Lévézou, elles symbolisent, avec les lacs, la production d'énergie renouvelable du territoire et offrent un contraste marquant entre modernité et paysages traditionnels, avec des points de vue dégagés sur les environs.

SALLES CURAN

Accès routier



Crédit photographique : ©C.Guillot ©ALAT- Crédit cartographie : ©ICN // IPNS - Impression : Juin 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique

simplement
Lévézou.

DES ÉOLIENNES AUX ESCARITS

 Salles Curan

 13km

 3h30

 300m

 PR 

 Difficulté Moyenne



Départ : Pl. de la Mairie

Points d'eau :

Bars/restaurants au centre du village

Toilettes publiques



Lévézou.
ATTRACTIVITÉ & TOURISME

Lévézou Attractivité & Tourisme

28 Place de la Rivière - 12290 Pont-de-Salars

05 65 46 89 90 | tourisme@levevou.fr

1 Depuis la Mairie, descendre la rue à droite de l'Office de Tourisme. Traverser la départementale sur le passage protégé. Prendre en face le chemin qui descend. En bas, suivre la route à droite. Quitter la route et monter le chemin jusqu'au Bousquet.

2 Traverser le hameau et prendre le chemin d'exploitation à gauche. Continuer tout droit, sur la piste, jusqu'à la départementale.

3 Traverser la D 993 et continuer en face sur le chemin caillouteux, prolongé par une piste qui monte jusqu'aux éoliennes.

4 Au croisement, prendre à droite. Continuer la piste, pour passer devant 3 éoliennes. A l'intersection avec la route de desserte des Fagettes, continuer tout droit sur la piste jusqu'à la D 244.

(À environ 800 m après le croisement avec la route des Fagettes : aire de pique-nique ombragée.)

5 Bifurquer en épingle à droite sur la D224. La longer sur 100m. Prendre la deuxième piste à gauche, sur 1km en bordure de champs. Descendre le chemin de droite sous couvert. A la jonction de chemins, continuer à droite sur 70 m. S'engager sur le sentier à droite, qui descend sous les arbres, jusqu'au hameau "Les Escarits".

6 Au hameau suivre à droite la route vers Soutouls - Salles-Curan. Au carrefour suivant, continuer la route à droite sur 1,5 km.

7 Au carrefour du Fraysse continuer tout droit sur la route. Au carrefour suivant, bifurquer à gauche sur le chemin agricole. A 600 m, descendre à droite.

8 Prendre à droite le sentier de la croix du Fraysse en sous-bois et rejoindre la Fourniserie. Continuer tout droit pour longer le muret en pierres sèches, puis descendre. Traverser la rue du Lavoir. Descendre le sentier en face. En bas, prendre à droite et continuer la descente. A la départementale, prendre à droite la rue de la confrérie montant sur la place de la Mairie.

Village de Salles Curan

A

Forêt communale

B

Éoliennes

C

